RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 25/05/2023

Prodilantin (fosphénytoïne sodique) ne doit pas être utilisé chez l’enfant de moins de 5 ans

Information destinée aux services d’urgence, SAMU/SMUR, de réanimation/soins intensifs, de neurologie et de neurochirurgie, de pédiatrie, aux pharmaciens hospitaliers et aux infirmiers et infirmières exerçant dans des services d’urgence, de réanimation ou de soins intensifs

- Prodilantin 75 mg/ml n’est pas indiqué chez l’enfant de moins de 5 ans.
- Seule la spécialité Dilantin 250 mg/5 ml (phénytoïne sodique), solution injectable est indiquée chez l’enfant de moins de 5 ans pour le contrôle de l'état de mal épileptique de type tonico-clonique (grand mal) ainsi que pour la prévention et le traitement des crises convulsives survenant après une intervention neurochirurgicale et/ou un traumatisme crânien.
- Les posologies de Prodilantin 75 mg/ml et Dilantin 250 mg/5 ml ne sont pas équivalentes.
- Des guides posologiques sont disponibles dans les boites de Prodilantin 75 mg/ml pour l’administration chez l’adulte et l’enfant de plus de 5 ans.
- Afin de réduire le risque d’erreur médicamenteuse et d’améliorer la lisibilité, l’étiquetage des conditionnements des spécialités Prodilantin 75 mg/ml et Dilantin 250 mg/5 ml sera modifié prochainement.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé